



Mon employeur refuse de me donner mes congés

Par **samagati**, le **25/09/2014** à **15:26**

Bonjour mon employeur vient de me refuser mes vacances de toussaint. as t'il le droit de me prévenir si tard sachant qu'elle commençait le 20 octobre et nous sommes le 25 septembre. est ce qu'il existe un délai légale pour prévenir le salarié et si je refuse qu'elles sont les sanctions a laquelle je dois me confronter

Par **P.M.**, le **25/09/2014** à **16:21**

Bonjour,
C'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés, il ne peut pas normalement en modifier les dates moins d'un mois avant celle prévue pour le départ, sauf circonstances exceptionnelles...
En passant outre, vous risqueriez une sanction pour insubordination qui pourrait aller jusqu'au licenciement même si vous pourriez la contester ensuite...

Par **samagati**, le **25/09/2014** à **18:01**

Merci pour le renseignement bonne soirée